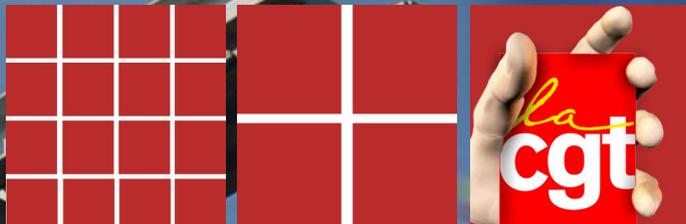


**Encore plus forts**  
Le 24 mars 2011  
**Je vote cgt**  
FÉDÉRATION DES CHEMINOTS  
Secteur cheminots  
région de Nantes



**ELECTIONS  
DP/CE  
DU  
JEUDI 24 MARS 2011**

**ETABLISSEMENT INFRALOG  
DES PAYS DE LA LOIRE**

**EDITO**

**E**xigeons des moyens humains et financiers pour un haut niveau de sécurité, pour une infrastructure digne d'un Service Public de qualité.



La fonction équipement au sein de l'entreprise SNCF intégrée doit être renforcée pour son haut niveau de sécurité. Pourtant les cycles de maintenance se rallongent, avec un sous-effectifs de cheminots volontairement entretenu par l'entreprise, alors que le réseau est vieillissant voire vétuste.

La mise en place du nouveau S9 n'a rien améliorée. Bien au contraire, les agents ont été formés malgré la lourdeur de ce nouveau S9, et ils travaillent sur des parcours et des périmètres qu'ils ne connaissent pas, tant à l'InfraLog qu'à l'Infrapôle.

L'allongement des parcours, des secteurs et des unités est préjudiciable pour les agents de la production ainsi que pour l'encadrement, dans les deux établissements Infra restants en région. C'est une accumulation de kilomètres pour rejoindre les chantiers, source d'accidents.

La charge de travail grandissante des pôles génère le mal-être au travail, le stress, avec des dirigeants surmenés, dans un environnement dommageable pour tout le monde. La CGT combat ce fléau pour le bien-être des cheminots, et pour le bien de l'entreprise intégrée.

Le projet de maintenance et travaux par axe (PACO) imposé par l'Infra est une

attaque directe contre la logique d'aménagement du territoire. Par ce moyen, la direction se désengage de l'entretien par les cheminots de 4 000 kilomètres de voies entre 2011 et 2014.

L'acharnement à réduire les coûts de production avec les moyens en moins (suppression des draisines, des EMV) conduit à l'accroissement de la pénibilité déjà largement avérée à l'équipement.

Pour la CGT, les cheminots ont largement démontré leur savoir-faire avec leur niveau de conscience professionnel. Nos directions ont le devoir de défendre notre professionnalisme face à une concurrence de plus en plus menaçante.

Localement, les délégués de notation s'attachent à ce que tous les agents déroulent équitablement. Grâce à la CGT, nous avons arraché au DET deux reliquats supplémentaires sur la qualif B1.

Dans un environnement politique de démantèlement du service public, avec la bénédiction d'une direction qui enfonce le "tirefond" par son affichage pro-européen, nous invitons les cheminots à voter massivement pour la CGT le 24 mars, pour défendre leurs intérêts et l'intérêt du Service Public.

***Voter et faire voter cgt,  
la seule solution  
pour gagner !***

**REVENDIQUER  
PLUS  
POUR  
GAGNER  
PLUS**



# ...BILANS ET PERSPECTIVES...

## BILAN DP...

**V**ous avez élu 10 représentants CGT sur (18 sièges) aux dernières élections. Nous siégeons donc avec la majorité absolue. En accordant votre confiance à la CGT nous ne lâchons rien.

La délégation CGT de l'INFRALOG est convaincue que la ligne de conduite syndicale de notre fédération est la plus offensive devant une direction nationale suicidaire pour notre entreprise intégrée de Service Public. Nous en avons fait la démonstration avant, pendant et encore aujourd'hui sur le conflit des retraites, de l'emploi, et des salaires. La CGT continuera à appeler à l'unité syndicale et veut la conserve. Chaque élu CGT à l'infra-log a pris toute sa part de responsabilité sur son site résidentiel pour rassembler tous les salariés publics ou privés pour lutter contre l'injuste et inéquitable réforme des retraites.

Depuis les dernières élections, l'établissement a changé de directeur et d'entité, ce qui n'a pas réglé les problèmes récurrents. Bien au contraire chacun dans son métier (administratif, agent de production, encadrant...) peut le déplorer. Les directions se sont employées en 2010 dans la précipitation à restructurer et à transférer des compétences. Aujourd'hui nous constatons que les élus CGT avaient vu juste car les dysfonctionnements et les dégradations des conditions de travail sont bien réels.

Les réunions DP ont lieu tous les 2 mois, la délégation CGT par sa représentabilité, sa présence majoritaire, et toujours accompagnée d'un représentant syndical (non élu) anime massivement les débats. Nous voulons que ça dure. A chaque début de séance, la CGT s'exprime dans une déclaration (annexée au PV) sur les sujets d'actualité dans l'entreprise, sur l'établissement, sur la politique générale menée à grand train contre l'intérêt des usagers et des cheminots. Nous profitons de cette occasion pour dire que les réponses du service sont principalement rédigées avant la réunion et ne sont pas modifiées après les débats. C'est la preuve que nos

dirigeants ont une curieuse manière de concevoir le dialogue social, dont ils se passeraient bien.

Durant ce mandat, il y a eu de nombreuses DCI, souvent sans résultats, malgré nos revendications. Nos directeurs dévoilent ainsi le peu d'espace de négociation qu'il nous accorde.

Pendant ce mandat, vos élus CGT de l'infra-log ont défendu vos intérêts au comité régional du travail présidé par le directeur régional des ressources humaines et arbitré par la directrice régionale de l'inspection du travail. Ce comité reprend les questions DP qui n'ont pas trouvées de réponse en rapport avec le respect de la réglementation du travail. Vos élus CGT utilisent le CRT lorsqu'ils sont en désaccord avec les réponses de la direction. La délégation CGT majoritaire a là aussi toute son importance pour faire vivre cette instance.

Au même titre que la délégation sortante, la future délégation CGT continuera de vous informer aux Heures d'Informations Syndicales pour construire avec les cheminots les revendications nécessaires à l'amélioration des conditions de travail, pour revendiquer des emplois, pour une protection sociale de haut niveau, pour exiger des salaires décents, et pour garantir un Service Publics de qualité. ■

La CGT lors d'une tournée de chantier pour discuter avec les cheminots



**Voter CGT  
c'est lutter  
et ne rien lâcher !**

# ...BILANS ET PERSPECTIVES...

## BILAN DES CHSCT...

Les secretariats des CHSCT de l'ASTI/l'ABE, composé à 50% de mandatés CGT, et du CHSCT production avec 3 membres CGT sur 5 sont assurés par la CGT.

Les membres CGT des deux CHSCT dénoncent les aberrations des investissements au nom du PAPAC (programme annuel pour l'amélioration des conditions de travail) sans passer par la consultation des membres du CHST.

Quelques dirigeants ont réorganisé l'établissement sans consulté les CHSCT. Ils ne se sont pas soucier de toutes les problématiques de fonctionnement et des perturbations liées aux agents et leur vie de famille.

Depuis la mise en place des CHSCT au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la CGT a obtenu plusieurs avancées:

- Les vêtements de travail aujourd'hui sont de bonnes qualités. Avec une dotation supérieure cela éviterait aux agents de se fournir en dehors de l'entreprise avec leur deniers personnel.
- Le respect du RH0077 et des tableaux de ser-

vice bien qu'éprouvants pour les agents et leur entourage.

- Les CHSCT ont réussi en partie à obtenir l'améliorations des cantonnements dans des lieux appropriés et dans des sites salubres. Le sujet n'est pas clos.
- La reconnaissance de la médecine du travail en terme de protection et de prévention pour la santé des agents. ■



La santé et la protection des agents relèvent de nos missions prioritaires

**Le 24 mars 2011,  
votez  
et faites voter CGT**

## NOS REVENDICATIONS

- Un haut niveau de sécurité pour les circulations.
- Un haut niveau de sécurité pour les agents dans l'exercice de leurs missions;
- Le maintien du RH0077.
- Le maintien du statut (non à une convention collective revue par le bas pour les cheminots).
- L'arrêt des restructurations et retour des organisations à taille humaine.
- L'arrêt de la généralisation de la flexibilité et de la mobilité imposée.
- L'affirmation que l'ELOG doit rester dans des missions de maintenance.
- Que le travail de nuit doit rester dans le domaine de l'exceptionnel (6 heures de nuit = 8 heures de travail sur 4 nuits consécutives lorsque le travail ne peut pas être réalisé de jour).
- 4 nuits égal 5 jours.
- Le maintien des connaissances pour chaque modification d'installation.
- L'arrêt des programmations de nuits les semaines encadrant l'astreinte.
- L'arrêt catégorique du travail le week-end et forcément de nuit.
- Des embauches dans tous les postes vacants au cadre d'organisation.
- Une prise en compte du stress engendré par l'organisation du poste de travail.
- La relance du dialogue social avec les IRP.
- Des dispositifs d'hébergement et de restauration permettant de réelles pauses de récupération.
- La prise en compte individuelle des obligations familiales. ■

# VOS CANDIDATS DP

## TITULAIRES EXECUTION



Philippe Bothorel  
(Nantes)



J Marc Gondard  
(Le Mans)



Laurent Gobin  
(Nantes)



Philippe Guibert  
(Nantes)



Bernard Charrieau  
(La Roche)

## SUPLÉANTS EXECUTION



Jérôme Bironneau  
(Nantes)



Bruno Inizan  
(Nantes)



Patrice Boucault  
(Nantes)



Samuel Rico  
(Nantes)



Thierry Saudrais  
(Nantes)

## TITULAIRES MAITRISE



Christian Bernard  
(Nantes)



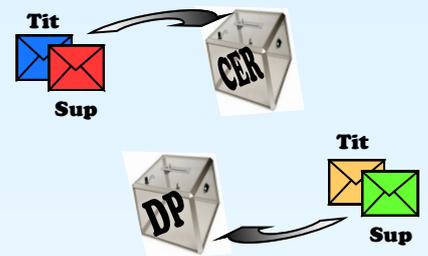
J Yves Charrier  
(Nantes)



J Louis Bernier  
(Nantes)



Hervé Travési  
(Angers)



## SUPLÉANTS MAITRISE

**Votez  
et faites voter CGT,  
le 24 mars 2011**



Yohann Jagot  
(ST Nazaire)



Olivier Josse  
(Nantes)



Morgan Milin  
(Nantes)



J Louis Aubry  
(Le Mans)